



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des
Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 24 juin 2025

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur et à Monsieur le ministre de l'Économie.

L'accord économique et commercial global, en anglais « Comprehensive Economic and Trade Agreement » (CETA), entre l'Union européenne et le Canada a été ratifié par notre parlement en mai 2020. Il est application provisoire depuis plus de six ans.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes :

- Quelle est l'appréciation du Gouvernement sur l'évolution des échanges économiques avec le Canada depuis l'application provisoire de CETA sur le plan européen ?
- Comment ont évolué les échanges économiques luxembourgeois avec le Canada, en particulier les exportations luxembourgeoises et le marché des produits agricoles depuis l'application provisoire de CETA ? Quel a été l'impact de CETA pour le Luxembourg ?
- Monsieur le ministre de l'Économie dispose-t-il de chiffres fiables concernant les implantations et les extensions d'entreprises canadiennes au Luxembourg depuis l'application provisoire de CETA et vice-versa pour les entreprises luxembourgeoises au Canada ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.

Mars Di Bartolomeo
Député

Yves Cruchten
Député